

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
CCAS DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **MARDI 27 SEPTEMBRE 2022**

N°2022-026 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS.

L'An deux mille vingt-deux, le 27 septembre à 19h00.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. dûment convoqué, s'est réuni en salle de réunion de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Vice-Présidente du CCAS.

Date de la convocation : 19 septembre 2022.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

Présents : Mme PELLET-SCHIFFRINE Vice-présidente, Mr ASSOUS, Mme LE MONNIER, Mme TIRAVY, Mme VIENNEY, Mme COURTOIS.

Excusés : M. BARNAUD, Mme BOISNE-NOC Mme GRANDJEAN,

Représenté : M. JENDOUBI, pouvoir à Mme PELLET-SCHIFFRINE.

Absent : M GAUTHIER.

Secrétaire de séance : Delphine CARLIER, responsable.

N°2022-026 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS.

VU l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration du CCAS à donner délégation de pouvoirs à son Président ou à son vice-Président ;

VU l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles précisant les règles qui régissent les décisions prises par délégation ;

VU la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2020 relative à la délégation de pouvoirs consenties par le Conseil au Président et à la vice-Présidente du CCAS ;

Le Conseil d'Administration,

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte des décisions suivantes :

ANNEE 2021			
N° Décision	Objet	Prestataire ou Contractant	Montant
05-2021	Suppression de la régie de recettes « dons et quêtes »		
06-2021	Convention de partenariat avec l'ANCV – Programme seniors en vacances 2021	ANCV	Titre onéreux
07-2021	Approbation du contrat souscrit auprès de la société Belambra – Séjours seniors 2021	BELAMBRA	Titre onéreux
08-2021	Approbation du contrat souscrit auprès du village vacances CAP France – Séjour intergénérationnel 2021	CAP France	Titre onéreux
09-2021	Epicerie Solidaire – Charte du Programme « un petit déjeuner pour tous »	KELLOGG'S	Titre onéreux
10-2021	Convention de Partenariat avec l'Association « Neige et Plein Air » Séjour participatif 2021	NEIGE ET PLEIN AIR	Titre onéreux
11-2021	Epicerie Solidaire – Convention pour le CNES 2021 entre le CCAS et Solidarité Alimentaire France, titulaire de la marque ANDES	ANDES	Titre onéreux
12-2021	Convention de partenariat entre le groupement Bien Vieillir, la ville de Chennevières-sur-Marne et le CCAS pour les activités physiques adaptées et de Tai Chi	Groupement BIEN VIEILLIR	Titre gracieux
13-2021	Convention de subvention dans le cadre de la Conférence des Financeurs du Val de Marne 2021	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	Titre onéreux
14-2021	Contrat de prestations entre le CCAS et AM TRAINING pour la mise en place d'ateliers de préventions 2021	AM TRAINING	Titre onéreux
15-2021	Annule et remplace - Convention de partenariat entre le groupement Bien Vieillir, la ville de Chennevières-sur-Marne et le CCAS pour les activités physiques adaptées et de Tai Chi	Groupement BIEN VIEILLIR	Titre gracieux
16-2021	Epicerie Solidaire : Convention pluriannuelle 2021-2023 entre le CCAS et le Conseil Départemental du Val de Marne	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	Titre onéreux
17-2021	Contrat de prestations entre le CCAS et l'organisme de Formation de la Croix Rouge Française pour la mise en des ateliers prévention et secours civiques de niveau 1.	CROIX ROUGE FRANCAISE	Titre onéreux

Accusé de réception en préfecture
094-269400123-20220927-2022-026-DE
Date de télétransmission : 11/10/2022
Date de réception préfecture : 11/10/2022

N°2022-026 : Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS.

ANNEE 2022			
N° Décision	Objet	Prestataire ou Contractant	Montant
01-2022	Contrat de prestation entre le CCAS et la compagnie de « l'entre sorts »	COMPAGNIE DE « L'entre Sorts »	Titre onéreux
02-2022	Contrat entre le CCAS et la fédération unie des auberges de jeunesse – Séjour participatif 2022	FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE	Titre onéreux
03-2022	Contrat de maintenance relative à l'assistance téléphonique et la mise à niveau des logiciels ARCHE MC2	ARCHE MC2	Titre onéreux
04-2022	Epicerie solidaire – Convention pour le CNES 2022 entre le CCAS et l'Association Solidarité Alimentaire France, titulaire de la marque ANDES	ANDES	Titre onéreux
05-2022	Convention de partenariat entre le groupement Bien Vieillir, la ville de Chennevières-sur-Marne et le CCAS pour les ateliers d'activités physiques adaptées et de Tai Chi	Groupement BIEN VIEILLIR	Titre gracieux

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Annie PELLET-SCHIFFRINE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.